

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 décembre 2020* à 19 h 30 par le biais de vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Nathalie Traversy et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de madame Ginette Nadeau, pro-mairesse, formant le quorum du conseil.

EST ABSENTE : *Marie-Pier Guévin-Michaud*

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : Séance à huis clos due à pandémie de la maladie à coronavirus.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-493

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;

LÉGISLATION

03. Élus municipaux – Nomination d'une nouvelle mairesse ;
04. Nomination d'un maire suppléant – De janvier 2021 à novembre 2021 ;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05. Infotech – Autorisation d'achat d'une banque d'heures ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

Aucun élément à ce point

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun élément à ce point

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

Aucun élément à ce point

06. Levée de l'assemblée.

LÉGISLATION

03. ÉLUS MUNICIPAUX – Nomination d'une nouvelle mairesse

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire d'assemblée a déposé, en date du 7 décembre 2020, la lettre de démission du poste de maire de monsieur Éric Descheneaux ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la vacance du poste de maire, une consultation a été faite avec les conseillers afin de savoir si l'un d'entre eux désirerait poser sa candidature ;

CONSIDÉRANT QUE seule la conseillère au siège no. 4, madame Ginette Nadeau, a posé sa candidature ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-494

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer madame Ginette Nadeau en tant que mairesse par intérim pour la Municipalité de Pierreville.

04. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – De janvier 2021 à novembre 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 116 du Code municipal, le conseil peut en tout temps nommer un conseiller comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant les vacances de cette charge, remplira les fonctions de maire avec tous les privilèges, droits et obligations s'y rattachant ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-495

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de nommer la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud, en tant que mairesse suppléante pour les mois de janvier 2021 à novembre 2021.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

05. INFOTECH – Autorisation d'achat d'une banque d'heures

CONSIDÉRANT QUE les employés administratifs de la Municipalité utilisent le logiciel SYGEM de la compagnie INFOTECH ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie INFOTECH offre le service d'achat d'heures d'appoint utilisables en tout temps, facilitant ainsi la facturation du temps passé avec un conseiller informatique de cette entreprise ;

CONSIDÉRANT QUE les employés administratifs de la municipalité ont épuisé la banque d'heure auprès de la compagnie informatique ;

EN CONSÉQUENCE,

2020-12-496

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une banque d'heure de 26 heures d'appoint à l'entreprise INFOTECH au coût de ± 1 960 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Formation Infotech » 02 130 01 454*

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

Aucun élément à ce point

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun élément à ce point

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

Aucun élément à ce point

06. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-12-497

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 19 h 36.

Ginette Nadeau
Mairesse par intérim

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière